



Forum Dialogues pour la Terre  
Lyon, 21-23 février 2002

## **Mondialisation et développement durable L'éthique est-elle le maillon manquant ?**

### Rapport de synthèse

#### **AVANT-PROPOS**

DE Mikhail Gorbatchev et Maurice Strong  
Green Cross International, Conseil de la Terre

Les Dialogues pour la Terre sont nés parce que nous croyons qu'une énergie et un élan nouveaux sont nécessaires si nous voulons placer l'éthique et les valeurs humaines au cœur de notre combat pour harmoniser le processus de mondialisation et le développement durable. Le résultat le plus important de ces premiers Dialogues pour la Terre est la prise de conscience que ce sentiment est partagé par un très grand nombre de représentants influents et expérimentés des gouvernements, de la société civile, des groupes religieux, du monde des affaires et des institutions internationales. De même, un nombre croissant de personnes est prêt à agir pour promouvoir ces objectifs communs. Tous les participants ont éprouvé la nécessité d'agir vite. La Terre est en danger. Des solutions durables doivent être trouvées rapidement pour réduire des taux de pauvreté en pleine explosion et le fossé grandissant entre le Nord et le Sud, pour se préoccuper de l'accès de plus en plus inégal à l'éducation et aux traitements médicaux, et pour combattre l'insécurité mondiale.

Les Dialogues pour la Terre ont atteint leur objectif premier : fournir un espace ouvert et neutre où toutes les parties engagées dans la mondialisation et dans les débats sur le développement durable ont pu échanger leurs vues et leurs idées, et imaginer ensemble des solutions. Cinq domaines principaux de consensus ont ainsi émergé :

**L'éthique** - Il est urgent de changer nos priorités, de modifier les forces qui promeuvent la richesse matérielle au détriment d'un bien-être et d'une justice au niveau mondial, de renforcer les valeurs fondamentales qui constituent la base de la civilisation : compassion et respect pour chaque individu et pour l'environnement naturel, tolérance et solidarité, recherche de la paix.

La Charte de la Terre a été présentée comme un document fournissant aux peuples un cadre éthique utile pour orienter les choix des individus aussi bien que ceux des entreprises et des Etats.

**La primauté du droit** - Les valeurs universelles doivent être traduites en instruments adaptés et en législations applicables, en vue de mettre en œuvre le développement durable. Des principes essentiels tels que le principe du pollueur-payeur et le principe de précaution doivent être reconnus par les législations internationales et nationales, et réguler les activités de tous les secteurs.

**La souveraineté** - L'évolution de la notion d'Etat, l'influence croissante du secteur privé et de la société civile comptent parmi les modifications les plus importantes de ces dernières décennies. Le paysage politique apparaît de plus en plus complexe, avec des centres de pouvoir multiples qui sont, de plus, souvent en conflit. Parmi les problèmes les plus graves auxquels nous devons faire face aujourd'hui - le changement climatique, les épidémies et le terrorisme - aucun ne connaît de frontières nationales. Les réponses à apporter doivent donc être internationales. La souveraineté sur les ressources communes est aux mains des individus. Les décisions qu'ils prennent, les ressources qu'ils utilisent, tout comme les décisions prises et les ressources utilisées en leur nom par les gouvernements, doivent prendre en compte le reste du monde, mais aussi les générations futures. Le concept de citoyenneté mondiale est une réalité. Chacun doit donc prendre conscience de ses responsabilités mondiales.

**Sécurité** - Aucune sécurité véritable et durable ne sera possible tant que l'inégalité et l'injustice demeureront si flagrantes. L'éradication de la pauvreté et la protection de l'environnement doivent être liés de manière intrinsèque à la promotion de la Paix et de la Sécurité. La tragédie du 11 septembre 2001 une nouvelle fois prouvé que la sécurité de chacun est menacée, et que nul ne peut plus se permettre d'ignorer la souffrance et la frustration des autres. Cette prise de conscience doit conforter la volonté commune de parvenir au développement durable, et non nous en éloigner.

**Action** - Nous ne pouvons perdre davantage temps. Il est urgent d'agir. Pour cela, nous avons besoin d'un cadre éthique fort, de courage politique de la part des leaders mondiaux, d'une réforme des systèmes actuels de gouvernance globale et de régulation financière, d'une aide au développement plus importante et mieux ciblée, d'une plus grande prise de conscience des individus et d'un engagement mondial.

Nous avons l'immense privilège de présenter à la communauté internationale les principaux défis et propositions mis en lumière au cours de ces premiers Dialogues pour la Terre, alors que cette année est marquée par la préparation du Sommet Mondial sur le Développement Durable. Ce Sommet offre au monde une opportunité pour prendre des engagements fermes

en vue de la création de véritables réformes. Occasion que nous n'avons pas le droit de manquer.

Enfin, nous tenons à exprimer nos remerciements les plus chaleureux à nos hôtes, M. Lionel Jospin, Premier Ministre français, ainsi que M. Gérard Collomb, Maire de Lyon, et les citoyens de la superbe ville de Lyon sans lesquels les Dialogues pour la Terre n'auraient pas été possibles.

Mikhail Gorbatchev  
Green Cross International

Maurice Strong  
Conseil de la TerreINTRODUCTION

Initié par Mikhail Gorbatchev et Maurice Strong, " Dialogues pour la Terre " est un forum public visant à favoriser une mobilisation mondiale en vue de réaliser trois objectifs vitaux pour le futur de l'humanité : éviter les catastrophes écologiques menaçant notre planète, combattre le fléau de la pauvreté, agir pour assurer un développement réellement durable.

En présence de M. Lionel Jospin, Premier Ministre français et de Gérard Collomb, Maire de Lyon, 1 300 personnes ont participé aux premiers Dialogues pour la Terre, du 21 au 23 février 2002. 170 orateurs du monde entier étaient présents. Des représentants de la société civile, des gouvernements, des organisations internationales, du monde de la finance, des affaires, des religions, des médias, ainsi que des universités se sont rassemblés pour échanger leurs vues sur la façon de renforcer la place du débat éthique dans les questions touchant au développement durable et à la mondialisation. Les orateurs et les participants ont été mis au défi d'identifier de nouveaux moyens pour permettre à l'humanité de sortir de l'impasse économique, sociale et environnementale dans laquelle elle se trouve actuellement prise au piège.

Les Dialogues pour la Terre ont abordé, dans une perspective éthique, les questions qui seront traitées à l'occasion du Sommet Mondial sur le Développement Durable et dans les mois qui suivront. Avec l'espoir que les propositions émanant des discussions de Lyon seront prises en considération par les gouvernements et les organisations internationales préparant le Sommet de Johannesburg.

Le Forum Dialogues pour la Terre était organisé en sessions plénières, tables rondes et débats ouverts. Chaque table ronde était consacrée à un secteur particulier : Institutions Economiques Internationales, Monde des Affaires et de l'Industrie, Médias et Communication, Parlementaires et Représentants des gouvernements, Institutions et Organisations Internationales, Leaders religieux et spirituels, et Organisations Non-Gouvernementales.

Chaque table ronde était composée de treize à seize orateurs, dont la moitié en provenance du secteur concerné, et l'autre moitié provenant des six autres secteurs, auxquels s'ajoutaient des représentants de la société civile, des syndicats, du monde universitaire. Les représentants du secteur concerné devaient répondre aux autres membres de la table ronde, de manière à garantir la prise en considération des opinions et des idées de tous les membres de la société dans les discussions. Le public avait en outre la possibilité de donner son avis et de poser des questions aux orateurs.

De plus, une session spéciale du Conseil Mondial des Anciens Ministres des Affaires Etrangères s'est intéressée aux thèmes des Dialogues pour la Terre, en se penchant plus particulièrement sur les questions de politique mondiale et de sécurité.

Pour enrichir ces débats ouverts et participatifs, durant les sessions plénières, d'éminents orateurs sont venus apporter inspiration et sagesse aux discussions : Lionel Jospin, Premier Ministre français ; Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Communauté Urbaine de Lyon ; Raymond Barre, Ancien Premier Ministre français, Ancien Maire de Lyon ; Anne-Marie Comparini, Présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes ; Alexander A Bessmertnykh, Président de l'Association de la Politique Etangère, Ancien Premier Ministre ; Yolanda Kakabadse Navarro, Présidente du World Conservation Union (IUCN), Commissaire de la Charte de la Terre ; Walter Erdelen, Sous-Directeur général pour les Sciences Naturelles, UNESCO ; Gérard Mestrallet, Président-Directeur général, Suez ; Maurice F. Strong, Président-fondateur du Conseil de la Terre, Président de la Fondation pour le Conseil de la Terre ; Klaus Töpfer, Directeur exécutif, Programme des Nations Unies pour l'Environnement ; Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'Etat au Logement ; Mikhail Gorbatchev, Président et fondateur de Green Cross International ; Kamla Chowdhry, Membre du Comité consultatif sur l'Environnement et le Développement Durable à la Banque Mondiale, Commissaire de la Charte de la Terre ; Rita Levi Montalcini, Lauréate du Prix Nobel de Médecine ; Ruud F. M. Lubbers, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ; Vladimir Petrovsky, Directeur-général, Office des Nations Unies à Genève.

Ce rapport résume les défis et propositions majeurs évoqués lors de cette première édition des Dialogues pour la Terre.

Des rapports complémentaires et plus détaillés sont disponibles sur le site suivant: [www.earthdialogues.org](http://www.earthdialogues.org). Ce document de synthèse sera complété par d'autres travaux sur les Dialogues pour la Terre, comprenant notamment la rédaction d'un Livre Blanc rapportant de manière plus complète la teneur des discussions. Pour plus d'information sur ce document, veuillez contacter Green Cross International, à Genève, au numéro de téléphone suivant : +41 22 789.16.62.  
Défis éthiques dans la promotion du développement durable

## 1. LES PRINCIPAUX DEFIS STRUCTURELS

### Rendre l'éthique opérationnelle

L'éthique et les valeurs telles que la justice, l'équité, la solidarité, la protection de l'environnement et le respect des Droits de l'Homme, sont d'ores et déjà inscrites dans de nombreuses constitutions nationales, dans des accords internationaux, ainsi que dans des textes tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou la Charte de la Terre.

Le véritable défi consiste à trouver comment les mettre en application, et comment les adapter aux menaces du monde d'aujourd'hui. Le fossé entre concept et action reste énorme ; le combler est d'une importance fondamentale. La question est de savoir comment faire imposer les valeurs humaines fondamentales au cœur de la lutte pour le développement durable, et comment rendre opérationnels les principes éthiques existants, afin de garantir leur intégration complète dans les politiques publiques, les relations internationales, les systèmes économiques et les comportements individuels.

#### **Un cadre global efficace**

La communauté internationale manque-t-elle d'un cadre global, capable d'articuler les droits et les responsabilités sur le plan environnemental et sur le plan social à un niveau global ? Ou la communauté internationale possède-t-elle déjà de tels cadres, mais sous des formes inadaptées ? Le Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'Organisation Mondiale du Commerce constituent des régimes de gouvernance globale dotés du pouvoir d'imposer des sanctions ayant force légale. Toutefois, beaucoup estiment que ces organisations sont dominées par de forts intérêts nationaux, qu'elles sont non-démocratiques et inadaptées à leur rôle de défense des objectifs du développement durable. Un cadre véritablement démocratique et juste, reposant sur des mécanismes de régulation et de contrainte, est nécessaire pour traduire les principes éthiques en législations et en politiques efficaces.

#### **Intégration et partenariat**

Face à la complexité croissante d'un monde constitué de multiples pôles de pouvoir, devant l'évolution du rôle de l'Etat et des acteurs non-étatiques, de nouveaux partenariats, un dialogue et des coalitions sont nécessaires. Des solutions intégrées sont indispensables pour faire collaborer des groupes et des forces apparemment incompatibles qui agissent pour le développement durable et pour la mondialisation. La base logique et éthique du modèle de développement durable est extrêmement différente de celle de la mondialisation. La durabilité nécessite régulation et coopération, alors que la mondialisation encourage dérégulation et compétition.

## **2. LES DEFIS MAJEURS A L'ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL**

Une approche de l'exploitation des ressources naturelles et de la distribution des richesses dénuée de considérations éthiques L'ordre économique international actuel est basé sur un mécanisme de marché dont l'éthique est absente. La main invisible était censée promouvoir le bien du plus grand nombre, en permettant aux individus de participer à l'économie mondiale en tant que consommateurs, à travers un système de vote basé sur la monnaie. Forcément cependant de constater que ce système facilite une distribution inégale des richesses et encourage la domination du profit sur l'éthique. Ce mode de régulation inapproprié et non-démocratique a produit, au travers de la mondialisation, des phénomènes et des forces qui épuisent l'environnement pour des gains à court-terme, et génèrent des injustices pour la population pauvre du monde. Il permet aux grandes entreprises d'exercer un pouvoir croissant et largement incontrôlé.

Il n'existe pas aujourd'hui de mécanismes permettant une réelle redistribution des richesses au niveau international, ni de moyens de compenser les coûts écologiques et sociaux de la mondialisation, qui pèsent largement sur ceux qui en sont exclus.

#### **Des indicateurs économiques inadéquats**

Les indicateurs actuels ne reflètent pas l'état réel de la richesse et de la pauvreté dans la société. Les principales institutions économiques internationales fondent le plus souvent leurs décisions sur des considérations exclusivement financières, ne prenant pas en compte des données pourtant importantes telles que la santé des citoyens, l'accès à l'éducation, la dégradation de l'environnement, les conditions urbaines, etc. Sans une intégration de ces facteurs, aucune décision responsable pour le développement d'un pays ou sa capacité à remplir ses obligations internationales ne pourra être prise.

#### **Droits commerciaux contre droits de l'homme**

L'attention portée au libre-échange au détriment du commerce équitable pose tout autant problème. Le pouvoir de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) suscite des interrogations, certains lui reprochant de faire primer les droits commerciaux sur les droits de l'homme les plus essentiels. De plus, la hiérarchie des droits et des obligations au niveau international reste floue, laissant ainsi la possibilité de soumettre les principaux droits de l'homme à des intérêts particuliers.

L'OMC ne s'est, jusqu'à présent, pas montrée efficace dans la promotion des règles commerciales internationales favorables au développement durable. En témoignent les fréquents débats sur les subventions perverses, l'accès insuffisant au marché pour les produits des pays en développement, les questions de sécurité alimentaire, etc. Ces considérations purement commerciales entravent directement le développement durable, dégradent l'environnement, et ne peuvent qu'aggraver la pauvreté.

#### **Inadéquation entre le régime commercial mondial et la politique du travail**

L'économie internationale est fondée sur une législation commerciale internationale, et non sur un marché mondial du travail. Le concept de libre-échange, comme le reflètent les flux incontrôlés de main d'œuvre et de biens, constitue l'illustration d'un paradoxe : tandis que les barrières douanières restreignant les mouvements de biens et de services sont progressivement levées, les nations développées édifient des murs de plus en plus infranchissables pour empêcher les migrations de main d'œuvre en provenance des pays en développement.

## **3. LES DEFIS MAJEURS POUR LE MONDE DES AFFAIRES ET DE L'INDUSTRIE**

#### **Des codes éthiques pour orienter des pratiques commerciales durables**

Employés et employeurs sont confrontés au défi de réconcilier les codes éthiques des individus en tant qu'employés avec les codes éthiques (ou leur absence) de leurs employeurs. Le modèle compétitif encourage souvent les compagnies à maximiser leurs profits en réduisant les coûts au maximum, ce qui conduit à des pratiques commerciales non-éthiques et non-durables : exploitation de la force de travail, activités polluantes, manipulation des gouvernements locaux... Ce phénomène est accentué par l'obligation première des sociétés de générer des profits pour leurs actionnaires : cet objectif prend le dessus sur la responsabilité de conduire les opérations commerciales d'une manière respectueuse sur le plan environnemental ou social.

#### **Des initiatives volontaires de la part des sociétés**

Entre public et entreprises le fossé s'est creusé. Le manque de transparence des entreprises entretient un climat de défiance et conduit à une détérioration des relations publiques. Tandis que les initiatives volontaires de certaines sociétés en faveur

de pratiques commerciales durables constituent un pas dans la bonne direction, la confiance du public et des salariés est s'appuyée par le non respect de ces initiatives volontaires, par les soupçons de "greenwashing", la corruption, et la violation incontestable de lois nationales et internationales.

#### **Responsabilité des sociétés transnationales**

De par leur pouvoir, les sociétés transnationales font l'objet d'une surveillance particulière. À tort ou à raison, on les soupçonne d'un manque de responsabilité, de transparence et de régulation, d'un manque de respect des Droits de l'Homme... On leur reproche aussi l'influence qu'elles exercent sur les gouvernements nationaux et, par extension, sur les accords internationaux. Etant donné leur poids, les entreprises transnationales sont confrontées à une forte pression visant à les inciter à adhérer aux normes éthiques en faveur du développement durable.

#### **Promotion d'une consommation non-durable**

La promotion de modèles de consommation non-durables est parfois reprochée à la publicité réalisée par les entreprises adhérant à un système dans lequel le profit demeure la valeur essentielle. Une quête commerciale effrénée conduit les entreprises à promouvoir une culture présentant les biens matériels comme le moyen de parvenir à la réalisation individuelle.

### **4. LES PRINCIPAUX DEFIS POUR LES MEDIAS**

#### **Relations avec le secteur des entreprises**

Les consommateurs éprouvent de la suspicion à l'égard des médias et de la façon dont ils sont influencés, voire contrôlés, par le monde de la publicité et des entreprises. Que cette méfiance soit ou non fondée, la critique demeure : aux yeux de beaucoup, la publicité, par la promotion qu'elle exerce en faveur d'une culture de consommation exubérante, a un impact négatif. Mais la publicité joue aussi un rôle très important, en permettant au consommateur de faire son choix de manière informée. Le défi éthique consiste ici à déterminer comment, à travers leur influence sur les attitudes des consommateurs, les médias peuvent assumer leur responsabilité vis-à-vis de la durabilité

#### **Responsabilité contre rentabilité**

Les médias sont confrontés au défi quotidien de vendre de l'information dans un contexte hautement compétitif. Ainsi sont-ils confrontés au choix de l'information qui fera vendre. Une question éthique se pose : quelle information les médias devraient-ils diffuser ? Ou, à l'inverse, quelle information ont-ils le plus intérêt à diffuser ?

Les médias sont fréquemment accusés de contribuer à la passivité du public en dissimulant des informations et en fournissant seulement un divertissement de mauvaise qualité. Cette critique conduit à se poser deux questions : 1) Les médias remplissent-ils leur rôle de promotion de la transparence dans les processus de prise de décision et facilitent-ils la compréhension du public pour ce qui touche aux questions de la durabilité? 2) Les médias façonnent-ils les choix du consommateur, ou les choix du consommateur façonnent-ils les médias ?

#### **Toucher le public**

Il existe une demande d'information sur le développement durable, mais elle doit être présentée de façon à susciter l'intérêt, les émotions, et stimuler l'imagination du public. Pour le moment, peu de voies susceptibles d'aider le grand public à transformer son intérêt en action concrète sont proposées. Les citoyens doivent être mieux sensibilisés et mieux informés des moyens leur permettant d'apporter une contribution positive au développement durable, en tant que membres de la communauté, consommateurs et électeurs.

#### **Capacité à agir de manière efficace**

Quatre conditions doivent être remplies pour que les journalistes puissent agir de manière efficace : liberté d'accès à l'information, liberté d'expression, éthique professionnelle individuelle, et indépendance. À défaut, fournir de l'information basée sur des normes éthiques n'aura aucun effet.

### **5. LES PRINCIPAUX DEFIS POLITIQUES**

#### **Intérêts nationaux contre bien-être global**

Les pays possédant réellement la capacité d'améliorer la situation globale sont souvent ceux qui ne s'engagent pas dans le dialogue global sur le développement durable. Ils entretiennent un double langage. La poursuite des intérêts nationaux conduit fréquemment à une application sélective des principes éthiques, en fonction des priorités des nations les plus puissantes.

#### **Pressions électorales**

Pour les hommes politiques, concilier responsabilité envers l'électorat local et envers la communauté, au sens plus large, est une entreprise ardue. Il s'agit de maintenir un équilibre entre les intérêts sectoriels et immédiats de l'électorat et les contraintes imposées par la recherche d'un développement durable. Cet équilibre est rendu d'autant plus difficile à trouver que bien des hommes politiques, et bien de leurs électeurs, ne sont pas encore suffisamment réceptifs aux problématiques du développement durable.

#### **Erosion de la souveraineté**

L'émergence d'une nouvelle catégorie de problèmes de survie globaux a révélé les limites de l'Etat-Nation, de même que l'affaiblissement de la souveraineté nationale. Cette situation accentue le besoin de formes plus fortes de coopération multilatérale. L'efficacité des approches unilatérales est, en effet, forcément limitée lorsqu'il s'agit de faire face à des menaces sans frontières telles que les épidémies, le terrorisme, l'immigration, la destruction de l'environnement, etc. La souveraineté est encore restreinte par la dépendance et l'interdépendance économique des Etats, l'apparition de vides de pouvoir et le développement de multiples centres de pouvoir au-dessous, au-dessus et au sein même des Etats.

#### **Régimes corrompus et despotiques**

Dans les régions où le pouvoir et les richesses sont concentrés entre les mains d'une élite qui exploite sa population et n'a que peu d'intérêt à approuver des normes internationales, la transition vers le développement durable reste impossible.

### **6. LES PRINCIPAUX DEFIS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

### **Bonne gouvernance**

La bonne gouvernance doit devenir la norme institutionnelle aux niveaux local, national et international, de façon à refléter l'éthique, les valeurs et les priorités de la société civile. Elle doit rechercher et prendre en compte un mode de fonctionnement plus démocratique, apte à refléter les principes de transparence, de participation, de cohérence, de responsabilité, de justice et d'efficacité.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies est de plus en plus dépassé par les Etats qui cherchent à contrôler les questions de sécurité internationale. Son organisation anachronique doit être réévaluée et réformée à la lumière du nouvel ordre international, de façon à retrouver une légitimité aux yeux du public.

### **Intérêts privés contre bien-être global**

Les organisations internationales qui ont été créées pour promouvoir le bien public se sont souvent retrouvées aux mains de ceux qui désiraient façonner le monde selon leurs propres vues. Une honnête évaluation et une restructuration sont nécessaires pour atténuer le conflit souvent fatal entre l'influence de l'intérêt privé et les idéaux que les institutions poursuivent en faveur du bien commun. Les institutions internationales se sont révélées incapables de remplir leur mandat lorsqu'elles ont été confrontées à des restrictions budgétaires, à l'inefficacité, aux pressions politiques, au factionnisme, etc. Est-il possible de promouvoir un comportement éthique qui limiterait certains objectifs nationaux, mais qui favoriserait finalement la promotion d'un bien commun au plus grand nombre ?

### **Capacité à faire respecter les normes**

Le fait que la plupart des institutions internationales aient très peu de moyens pour faire appliquer leurs décisions constitue un obstacle majeur. Cette autorité demeure aujourd'hui principalement une prérogative des gouvernements nationaux. Alors que quelques régimes internationaux disposent de mécanismes puissants pour faire respecter leurs décisions, notamment dans le domaine du commerce et des crimes de guerre internationaux, ou au sein du Protocole de Kyoto, la plupart des institutions internationales manquent de moyens pour garantir une telle application.

### **Emergence de la Société Civile**

Les acteurs locaux, nationaux et internationaux doivent agir davantage pour que l'éthique s'impose à tous les niveaux, en garantissant que les mandats et les activités se complètent. Un changement de modèle est en cours, comme l'ont montré les événements de Porto Alegre : la société civile veut désormais faire entendre sa voix. Les institutions internationales sont investies d'une forte responsabilité : elles doivent prendre ces voix en considération et transmettre en retour cette information aux gouvernements nationaux et au public, afin de les informer et des les former, orientant ainsi les futurs programmes de travail.

## **7. LES DEFIS MAJEURS POUR LES RELIGIONS DU MONDE**

### **S'engager sur les voies d'un futur durable**

Les religions du monde ne se sont pas suffisamment engagées dans le débat sur le développement durable et ne se sont pas intéressées de manière adaptée aux questions essentielles concernant la survie de la planète. Elles disposent pourtant d'une force institutionnelle et d'un potentiel propres à leur permettre de jouer un rôle moteur, tout en fournissant une autorité morale et des principes éthiques. Les institutions religieuses peuvent contribuer à articuler les valeurs centrales pour un futur durable, offrir des alternatives viables au matérialisme, et donner du sens, de la cohérence et une orientation aux questions de développement durable.

### **Réduire l'exclusivité**

Historiquement, les religions ont été trop exclusives dans leurs relations les unes avec les autres, et à l'écart des autres institutions. En sortant de leur isolement et en s'engageant davantage aux côtés des autres institutions, les religions du monde peuvent contribuer de manière plus efficace à la reconnaissance des valeurs universelles et à la promotion d'un modèle de développement durable fondé sur l'éthique.

### **Contre les aspects négatifs de la religion**

Tout au long de l'histoire, les formes fanatiques et fondamentalistes de la religion ont justifié le terrorisme dans des djihads ou des croisades contre les peuples porteurs d'autres croyances, mais aussi contre la Terre elle-même. Dans leurs formes plus libérales, certaines institutions religieuses sont devenues de simples entreprises commerciales, n'affirmant plus les profondeurs spirituelles de la communauté de vie la plus large, et ne proposant aucune solution dans un contexte mondial toujours plus complexe.

## **8. LES PRINCIPAUX DEFIS POUR LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES (ONGs)**

### **Contre l'influence prépondérante des pays développés**

Les ONGs doivent avant tout s'opposer à l'écrasante domination des pays développés dans le monde contemporain. La prépondérance des intérêts du " Nord " - les intérêts des entreprises multinationales, des médias, des activités gouvernementales, des projets des ONGs, etc - a contribué à l'acceptation d'un schéma de développement non-durable, et centré sur le Nord.

### **Influence des entreprises**

L'influence des grandes entreprises a un impact trop important sur les politiques gouvernementales, particulièrement dans les pays les plus pauvres. Les ONGs peuvent faire office de contrepoids aux niveaux local, national et international pour contrebalancer les déséquilibres dus à l'influence des entreprises, pour protéger les intérêts de la société civile, et pour aider à développer des instruments qui constitueront les paramètres légaux de protection du bien commun.

### **Activités éducatives**

Le manque d'éducation et de prise de conscience des principes de durabilité a conduit les consommateurs et les décideurs sur une mauvaise voie, et a empêché que des politiques pour le développement durable soient adoptées en nombre suffisant. Les ONGs doivent soutenir les activités éducatives qui permettent de développer la conscience d'une part de plus en plus grande de la société, sur les questions de la durabilité.

### **Manque de cohérence et de coopération**

La compétition entre les ONGs pour le financement conduit non seulement à un manque de cohérence entre les projets, mais aussi à un dédoublement inutile des activités. Les ONGs doivent faire des efforts en commun, sur la base d'un partage des compétences. Cela pourrait également contribuer à clarifier les priorités des différentes politiques et des différents secteurs, permettant une approche plus intégrée du développement.

## **9. LES PRINCIPAUX DEFIS LIES A LA SECURITE**

### **Incohérence dans les politiques**

La déconnexion entre les questions de sécurité et de durabilité constitue l'une des problématiques majeures de la dernière décennie. Bien que le développement durable soit une question de sécurité, et qu'il doive fonder les politiques pour la paix du nouveau millénaire, peu de liens clairs ont été mis en évidence entre le développement durable et les autres aspects de l'agenda sécuritaire, tels que les questions liées aux menaces internationales, au contrôle des armements, aux mouvements de population, etc.

### **Instabilité mondiale**

Dans le contexte d'instabilité que nous connaissons, le monde ne parviendra jamais au développement durable si tous les efforts sont perpétuellement sapés et dominés par des préoccupations de sécurité plus conventionnelles. Par ailleurs, le développement durable et la protection de l'environnement sont en eux mêmes de puissants instruments au service de la création d'un monde plus sûr. Lorsqu'ils seront reconnus comme tels, les efforts internationaux en faveur de la durabilité s'intensifieront immédiatement.

### **Coopération pour la promotion des intérêts communs**

Depuis les événements du 11 septembre 2001, l'instabilité et l'imprédictibilité du monde sont devenues une évidence pour tous. Ces événements et leurs conséquences devraient permettre l'émergence de nouvelles alliances, motivées par les menaces que représentent les bouleversements sociaux et environnementaux visibles à l'échelle planétaire. Dans ce contexte, les gouvernements devraient être convaincus de la nécessité de renforcer leur coopération. La création d'un nouvel ordre mondial, capable de répondre à ce contexte changeant et de traiter ces menaces à la racine est une urgence et la seule voie susceptible de réellement promouvoir les intérêts communs (tels que la paix, les droits de l'homme, l'éducation, la santé, un environnement sûr).

## **Le rôle des normes éthiques dans la promotion du développement durable**

### **1. A LA BASE, L'ETHIQUE**

L'éthique est la base sur laquelle les dimensions légale et institutionnelle - entre autres - du développement durable doivent être bâties. Il est absolument essentiel de redonner leur place aux principes et valeurs éthiques premiers si nous voulons profiter d'un monde durable et équitable. Alors que certaines valeurs universelles sont d'ores et déjà entérinées dans les législations nationale et internationale, il faut assurer à toutes les valeurs universelles la même reconnaissance et le même statut, et aussi leur assurer une application généralisée.

Ni les droits de l'homme, ni les accords internationaux sur l'environnement ne prennent pleinement en compte la relation étroite entre les dimensions environnementale et sociale de l'impératif éthique global. Un cadre éthique intégré est essentiel pour orienter les actions vers le bien commun au sens le plus large et pour équilibrer les droits et les responsabilités de tous les acteurs. Il est essentiel que ce cadre éthique soit inclus dans les politiques de base, dans les documents pédagogiques des écoles et des associations, dans les codes des entreprises et des gouvernements.

### **2. UNE VISION ETHIQUE INTEGREE**

Un futur basé sur des valeurs universelles rendues opérationnelles dans chaque aspect de l'activité humaine nécessite l'acceptation essentielle d'une réalité : la planète et tous ses habitants partagent une destinée commune, dépendante de ressources limitées. Les citoyens de la planète doivent se forger une vision intégrée dans laquelle chacun respectera les droits des autres et assumera la responsabilité du partage des ressources. Le fossé grandissant entre les riches et les pauvres ne doit plus être toléré, ou les engagements pris en faveur de l'éthique universelle se révéleront n'être guère plus que de la rhétorique politique.

La Charte de la Terre a été élaborée comme un code de responsabilité pour orienter les relations et le comportement de tous les acteurs étatiques et non étatiques. Les principes au cœur de la Charte de la Terre sont :

- Respect et attention pour la communauté du vivant,
- Intégrité écologique,
- Justice sociale et économique,
- Démocratie, non-violence et paix.

### **3. GARANTIR QUE LES NORMES UNIVERSELLES RESPECTENT LA DIVERSITE**

Les valeurs éthiques ne doivent pas être imposées à un groupe ou un pays par un autre. Il n'existe pas de modèle politique, économique ou social unique qui doive être appliqué dans le monde entier. Il est donc essentiel que les valeurs humaines identifiées comme " universelles " expriment des normes éthiques qui ne puissent être critiquées pour ce qui touche au respect de la diversité culturelle.

Les valeurs éthiques à la base des politiques internationales ayant trait aux ressources naturelles et au développement ne doivent pas fournir un prétexte aux Etats ou aux groupements transnationaux pour interférer dans d'autres régions et y poursuivre des intérêts purement économiques ou nationaux. Par dessus tout, les normes éthiques universelles ne peuvent être appliquées ou respectées sur une base arbitraire.

Alors que certains affirment que l'éthique est soumise à interprétation, l'éthique universelle doit se situer au-delà de ces discussions. Alors que la société est régie par un système guidé par l'intérêt individuel, grâce au développement de lois nationales, l'éthique universelle peut et doit fournir la base nécessaire au développement de lois internationales destinées à régir un monde dominé par les intérêts nationaux.

## **Propositions d'action et stratégies politiques pour faire progresser le développement durable et l'éthique**

### **1. REFORME DE L'ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL**

#### **Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**

L'OMC ne peut plus imposer un cadre symétrique sur un monde asymétrique. Les lois et les politiques doivent être basées sur le principe de discrimination positive, dans lequel les règles sont biaisées en faveur des parties les plus faibles. Les règles commerciales et les procédures de règlement des différends de l'OMC doivent être redéfinies de manière claire en faveur du développement durable. Si l'OMC veut conserver son statut d'organisation démocratique et gouvernée par ses membres, elle doit prendre des mesures effectives pour permettre la pleine participation de tous ses Membres.

#### **Législation commerciale**

La législation commerciale doit respecter des considérations éthiques telles que le " principe de précaution " et le principe du " pollueur-payeur ". Il est de première importance de soutenir ces politiques qui augmentent le niveau d'intériorisation des coûts via la taxation, et d'éliminer les subventions perverses et les barrières commerciales protectionnistes.

#### **Le système de Bretton Woods**

L'OMC, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) doivent être placés sous l'égide de l'ONU et ses règles du droit international.

#### **Indicateurs économiques**

Les systèmes économiques doivent incorporer des moyens adaptés de mesure du développement national et d'analyse des modèles économiques pour refléter de manière correcte les performances du pays. Des indicateurs de croissance économique, de santé, de niveau de pauvreté, de diversité culturelle, de justice sociale et de l'état de l'environnement devraient notamment être pris en considération

#### **Instruments de taxation**

Mettre en place de nouveaux instruments de taxation internationaux pour redistribuer les richesses, tels qu'une taxe sur les transactions financières transfrontalières et une taxe sur les transports aériens internationaux.

#### **Biens publics**

Les biens publics, tels que les ressources en eau, doivent demeurer aux mains du public et ne doivent pas devenir la propriété de groupes privés. Lorsqu'il est prouvé qu'il s'agit d'un moyen d'améliorer l'accès et l'efficacité de l'usage, la mise à disposition des services publics de base et leur gestion peuvent être délégués au secteur privé dans un cadre effectif d'information publique, de régulation, et de participation élargie des consommateurs.

### **2. LE SECTEUR PRIVE**

#### **Responsabilité des sociétés**

Les représentants de la société civile et du monde des affaires se sont montrés favorables à l'idée de développer des lignes directrices éthiques légales pour le secteur privé. Des appels ont été lancés pour que toutes les parties prenantes contribuent à établir un cadre permettant d'harmoniser les paramètres environnementaux, sociaux et financiers pour les activités commerciales. Les nouveaux instruments de régulation, quels qu'ils soient, doivent venir compléter les initiatives volontaires préexistantes et inclure des mécanismes d'audit et de contrainte.

#### **Transparence**

Les opérations commerciales et les choix des consommateurs seraient facilités par un étiquetage clair et des systèmes de certification environnementale. Les procédures d'audit doivent être fiables, leurs résultats disponibles rapidement et faciles à comprendre. Les entreprises doivent être contraintes à s'inscrire à l'index Dow Jones du développement durable, ce qui permettrait aux médias de rapporter instantanément les niveaux de notation et de performance de ces entreprises pour ce qui concerne le développement durable.

#### **Efficacité économique**

Les initiatives des sociétés pour promouvoir des pratiques commerciales durables et une efficacité de production doivent être encouragées et favorisées par des incitations de la part des gouvernements. La pression des consommateurs, à la fois positive et négative, doit continuer à stimuler les entreprises pour les pousser à développer des pratiques commerciales durables.

#### **Entreprises transnationales**

Une convention internationale régissant la responsabilité des entreprises transnationales et le degré de confiance à leur accorder doit être négociée.

### **4. INITIATIVES GOUVERNEMENTALES**

#### **Acteurs gouvernementaux**

Plus de dialogue et de prises de décision créatives de la part des acteurs principaux sont nécessaires pour faire face au rôle changeant de l'Etat, à la déconnection croissante entre les Etats et les différents secteurs, au besoin pressant de traiter les problèmes supranationaux de manière plus efficace et équitable, et à l'engagement croissant de la société civile.

#### **Production et consommation durables**

Les gouvernements doivent s'engager activement dans la mise en place de programmes incitatifs et contraignants pour soutenir des modèles de production industrielle efficaces sur le plan écologique. Cela signifie investir dans la recherche sur les énergies propres, prendre des initiatives pour le recyclage, et lancer des programmes de traitement des déchets. Les

gouvernements doivent également promouvoir des modèles de consommation responsables et des modes de vie durables auprès des citoyens, à travers des efforts pour favoriser une meilleure prise de conscience et en donnant l'exemple via les dépenses gouvernementales.

#### **Le rôle des collectivités locales**

Les collectivités locales doivent mieux s'intégrer dans les campagnes internationales pour le développement durable, étant donné leur expérience directe dans la gestion de l'environnement urbain. Les élus locaux doivent être formés sur les questions de développement durable. Les gouvernements et les institutions internationales sont encouragés à créer des réseaux des meilleures expériences et à promouvoir des projets de coopération entre les collectivités locales et basés sur le principe "d'un service pour un service" avec les autres villes et les gouvernements. La coopération décentralisée de ville à ville doit devenir un atout majeur dans la réduction de la pauvreté et le développement d'une solidarité Nord-Sud.

#### **Armes de destruction massive**

La menace des armes nucléaires, chimiques et biologiques reste un obstacle à la paix et, par voie de conséquence, au développement durable. Il est fortement conseillé aux gouvernements d'interrompre la production d'armement de destruction massive et d'appliquer dans leur intégralité les accords de limitation de la production d'armement, ainsi que de démantèlement et d'élimination des armes existantes.

## **5. ACTEURS GLOBAUX**

#### **Clarté et cohérence**

Clarifier la relation entre les institutions internationales et déterminer une hiérarchie de responsabilités qui définisse nettement les rôles et les responsabilités de tous les acteurs. Augmenter la cohérence au sein et entre les activités des institutions internationales au travers de discussions inter et multi-sectorielles, de partenariats et de prévisions quant aux programmes à mettre en place.

#### **Commission des Nations Unies pour le Développement Durable**

Cette Commission a créé un nouveau terrain d'action avec un processus de dialogue entre une multiplicité d'acteurs, mais elle souffre d'un manque de moyens financiers, d'une faible autorité politique et de l'absence d'influence vis-à-vis des autres programmes et institutions internationaux. Ce qu'il faut, c'est un organisme flexible, trans-sectoriel, comme par exemple un Conseil, rattaché directement au Secrétaire Général des Nations Unies, et chargé d'intégrer le développement durable dans tous les secteurs du système des Nations Unies. Ce nouvel organisme doit pouvoir fonctionner comme un système d'alerte pour toutes les agences des Nations Unies, et disposer d'outils efficaces pour faire des comptes-rendus et des rapports, conduire des audits et commander des expertises. Il doit également pouvoir arbitrer et faire appliquer ses décisions au niveau international.

#### **Conseil de Sécurité des Nations Unies**

Un mécanisme plus collectif, représentatif de la communauté internationale, doit être mis en place pour arbitrer et traiter les questions de sécurité internationale. Cet organe doit reconnaître et intégrer les liens institutionnels entre l'économie, l'environnement naturel et la sécurité.

#### **Une Organisation Mondiale pour l'Environnement**

La question a été posée de savoir si la transformation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement en une Organisation Mondiale pour l'Environnement lui donnerait suffisamment de pouvoir et d'autorité pour résoudre les problèmes environnementaux. Il a été question également de mettre en place une Cour Internationale de l'Environnement, basée sur un cadre légal international formé de lois sur le développement durable, considérée comme une véritable juridiction et avec le pouvoir d'imposer des sanctions.

#### **Activités des ONGs**

La voix de tous les acteurs de la société civile, particulièrement ceux du Sud, sous-représentés, et les normes internationales garantissant le bien commun doivent mieux être pris en compte dans les activités des ONGs. Les ONGs peuvent améliorer leur capacité de soutien à l'éthique universelle au sein de leur sphère de compétence en encourageant et en facilitant le dialogue entre les principaux acteurs, en améliorant la coopération entre les ONGs et la cohérence de leurs projets. Elles doivent également mieux soutenir les ONGs locales dans les pays en développement qui ont des ressources limitées et sont quelquefois confrontées à des persécutions.

## **6. INFORMATION, COMMUNICATION ET EDUCATION**

#### **Engagement des médias**

Les médias du monde entier doivent être plus sensibles et attentifs aux problèmes de durabilité et aux initiatives à prendre pour les traiter. Les organisations médiatiques doivent ajouter à leurs règles de conduite une référence spécifique sur l'importance des questions de développement durable. Aider les journalistes à prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'une question concernant seulement les spécialistes de l'environnement, mais aussi une opportunité qui leur est offerte de faire le lien entre des sujets d'actualité, particulièrement la politique, l'économie, et le développement durable.

#### **Marketing**

Ceux qui ont des projets importants à faire connaître dans le domaine du développement durable doivent susciter la couverture des médias en les contactant et en les informant de leurs activités, pour ainsi les vendre mieux. Les événements mondiaux doivent être utilisés comme des opportunités pour lancer de brefs messages sur le développement durable, de façon à accroître l'intérêt du public.

#### **Une agence internationale de l'information**

Chaque pays devrait apporter sa contribution à un budget commun destiné à une agence internationale d'information qui s'intéresserait de manière spécifique aux questions de développement durable.

#### **Un réseau d'engagement mondial**

Les communautés religieuses doivent se joindre au réseau préparant le Parlement des Religions de 2004/2005. Le Parlement des Religions a été créé pour promouvoir des normes éthiques pour le comportement humain, à travers un dialogue et des



activités. Il s'engage également avec des associations non-séculaires à rédiger un plan d'action commun prévoyant des stratégies pour parvenir à un monde durable, en paix et juste. La communication entre les religions doit continuer à se renforcer de façon à promouvoir la tolérance, la compréhension, et à réduire les conflits. De plus, les religions du monde doivent identifier les éléments qui contribuent à alimenter le fondamentalisme et la dévotion malsaine pour parvenir à les éradiquer. L'éducation peut contribuer à faire naître une plus grande tolérance, en enseignant l'histoire des religions du monde, et peut stimuler l'engagement créatif des religions du monde en faveur de la paix, de la justice et de la durabilité dans le monde moderne.

#### **Réduire le fossé technologique**

De nouvelles synergies doivent être explorées entre la révolution des technologies de l'information et les besoins du développement, notamment en utilisant les nouvelles technologies pour réduire la pauvreté. La promotion d'un accès universel à internet peut contribuer au partage du savoir, au développement, et à une moindre marginalisation des communautés isolées.

#### **Approches éducatives**

L'éducation, à tous les niveaux, doit accroître l'accès des citoyens à l'information sur le développement durable. Par l'intermédiaire de programmes améliorés et élargis, multi et interdisciplinaires, les étudiants peuvent accéder à travers leurs études à une plus grande compréhension de la complexité des problèmes sociaux et environnementaux, aux niveaux local, national et international. La Charte de la Terre pourrait être utilisée comme un outil éducatif à tous les niveaux.

#### **Plus de dialogue entre les partenaires**

Les rôles évolutifs de l'Etat et des acteurs non-étatiques, de même que l'accroissement exponentiel de l'information nécessitent un plus grand dialogue et une prise de décision plus créative à tous les niveaux de la société. Des campagnes pour stimuler la prise de conscience et des discussions sur les stratégies à adopter peuvent améliorer la capacité de tous les acteurs à prendre des décisions informées, responsables, et adaptées, soutenant une approche pro-active du développement durable. L'engagement accru des secteurs scientifique et technologique dans ces dialogues est essentiel.

## **7. FINANCER LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Financer le développement**

Le financement du développement doit être fondé sur l'impératif moral de soutenir les pays dans leur lutte pour éradiquer la pauvreté, promouvoir le développement économique et social et la stabilité. Des propositions spécifiques concernant les instruments financiers comportent notamment la promotion:

De l'accroissement de l'aide public au développement (APD),  
d'approches plus efficaces et plus humaines de la réduction de la dette,  
de la reconnaissance de la dette écologique du Nord,  
du soutien aux biens publics globaux,  
d'un Fonds des Nations Unies pour le Développement Durable.

Contrairement aux promesses faites lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la plupart des gouvernements sont loin d'avoir atteint l'objectif de 0.7% du PNB dévolu à l'aide public au développement. La société civile doit s'engager plus avant sur ces questions, accentuant la pression sur les gouvernements des pays riches.

#### **Le Pacte Mondial**

Un nouveau Pacte Mondial pour combattre la pauvreté, les injustices environnementales et améliorer la mise en œuvre des politiques de développement durable doit constituer un important résultat du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg de 2002. Un tel Pacte doit être élaboré conjointement par les acteurs étatiques et non-étatiques, du Nord et du Sud, et doit être basée sur des responsabilités partagées, un co-financement, peut-être au travers d'un impôt ou une taxe mondiale, et en élevant les standards environnementaux et sociaux partout sur la planète. Le Pacte Mondial doit être fondé sur des principes éthiques universels et être destiné à garantir un développement durable et équitable.

#### **Transferts de technologies**

Il faut faciliter les transferts de technologie adaptée à l'environnement, particulièrement en ce qui concerne l'énergie, les transports, la gestion des déchets, et l'eau. Une institution telle que Fonds pour l'Environnement Mondial doit être renforcée pour promouvoir la coopération technologique. Des transferts de technologie doivent être également envisagés en tant que moyen de réduire la pauvreté, à travers la fourniture d'équipement, de matériaux et du savoir faire nécessaires à la promotion du développement.

## **8. NOUS, LE PEUPLE**

#### **Donner l'exemple**

Tous les individus doivent assumer la responsabilité du développement durable au cours de leur propre vie, non pas en se contentant de se demander ce que devraient faire les autres pour faire progresser la cause du développement durable et le bien commun, mais aussi en se demandant ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour faire progresser la cause, au quotidien. Une approche d'un mode de vie durable sur le long-terme doit remplacer l'attitude centrée sur le court-terme qui domine actuellement de nombreux modes de vie.

#### **Une pétition du peuple**

La Charte de la Terre fournit la base éthique nécessaire à la promotion d'un agenda du développement durable et doit être considérée comme un guide pour les négociations à Johannesburg, et au-delà.

Dialogues pour la terre

Sous le haut patronage de Lionel Jospin, Premier ministre de France  
et  
la Ville de Lyon

la Communauté Urbaine de Lyon

Organisé par :  
Green Cross International  
Conseil de la Terre  
Conseil mondial des anciens ministres des Affaires Etrangères

En collaboration avec :  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)  
l'UNESCO  
Secrétariat de la Charte de la Terre  
Centre for Respect of Life and Environment (CRLE)  
World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)  
l'Union mondiale pour la Nature (IUCN)  
Global Legislators Organisation for a Balanced Environment (GLOBE)  
Center for International Environmental Law (CIEL)  
Bellagio Forum  
différentes Organisations non-Gouvernementales françaises

Avec le soutien du :  
Conseil régional Rhône-Alpes

Contributions de :  
Vivendi Environnement  
Papeteries Matussiere & Forest  
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)  
AVENTIS  
le Bellagio Forum  
Compagnie Nationale du Rhône (CNR)  
Reed Exhibitions  
SUEZ  
TREDI  
Air France